

CANTELOUP INFOS

NOVEMBRE 2024

MAIRIE DE CANTELOUP



4 rue de la Mairie
14370 CANTELOUP

Tél : 02 31 23 69 28

Urgence : 06 40 15 39 58

Mail : mairie@canteloup14.fr

www.mairie-canteloup14.fr

Permanence ouverte le jeudi
de 16h30 à 18h30

En cas d'urgence, contacter le
numéro d'urgence ci-dessus.

CIMETIERE

Ouverture :

- Du 1er Avril au 31 Octobre :
de 8 h à 19 h30
- Du 1er Novembre au 31 Mars :
de 8 h à 17 h 30

L'automne est un deuxième
printemps où chaque feuille prend
une couleur différente.



Madame le Maire et le conseil
municipal vous souhaitent de passer
de joyeuses fêtes de fin d'année.

ACTUALITES

Remise des colis aux anciens :

« ancien » qui a 65 ans et plus en 2024

UNIQUEMENT DES PRODUITS LOCAUX

Ils seront distribués à la mairie :

le jeudi 12 décembre : de 15h à 18h
le samedi 14 décembre : de 10h à 12h



A L'EGLISE :

18h30

CHANTONS NOËL

La chorale interprète les plus belles mélodies de Noël
et entraîne le public avec elle.

Canteloup
Vendredi 6 décembre 2024 - 18h30
La soirée se clôturera par un moment de partage convivial
Association de sauvegarde de l'église Sainte Anne de Moul - Entrée libre

Commémoration du 11 Novembre :



Comme chaque année, un
hommage a été rendu aux soldats
français devant le monument aux
morts, en présence des enfants, de
Mr Arthur Delaporte (député) et de
Mme Angélique Lemièrre
(conseillère départementale).

Commémoration particulière car cette
année nous accueillons notre nouveau
porte-drapeau : Mr Malas. Un
remerciement particulier à Mr Gérard
Lecointre qui pendant toutes ces années a
tenu ce rôle.



BIEN-VIVRE ENSEMBLE

- Vigilance aux animaux domestiques en divagation : que chacun veille à les garder chez soi
- Suite au ramassage de vos poubelles, merci de rentrer vos containers (ou de le demander à un voisin) pour éviter qu'ils ne restent plusieurs jours dans la rue
- Les horaires liés aux travaux de jardinage ou de bricolage sont :

Jours ouvrables :

8h30-12h 14h30-19h30

Les samedis :

9h-12h 15h-19h

Les dimanches et jours fériés :

10h-12h

- La saison d'hiver est propice à l'élagage des arbres : profitez-en pour faire les tailles nécessaires afin d'éviter des gênes pour vos voisins, le passages des camions (poubelles, livraison, secours...)

PROJETS EN COURS ET A VENIR :

- Rue du Champ Roger : effacement de réseaux, effectué en partenariat avec le SDEC.
 - A leur demande, projet d'installation d'un espace de jeux d'extérieur dédiés aux enfants et adolescents (panier de basket, but de foot ...).
- >Recherches actuellement en cours

Félicitations :

Bravo à Lisa LEBLOND qui a décroché la 3ème place dans la catégorie amateur 3 aux championnats de France de concours complet d'équitation qui s'est déroulé au mois de juillet au Mans. Exploit qu'elle espère réitérer en juillet prochain dans la catégorie supérieure.



Photo Les Garennes

Projets finalisés : L'année 2024 a été riche en travaux !



- Le cheminement piéton a été réalisé. Celui-ci a permis de sécuriser les piétons depuis la rue Ledemeney jusqu'à l'école.

- Dans le but de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires et d'adapter le territoire aux changements climatiques, la végétalisation du cimetière est terminée. Le cimetière est de nouveau ouvert au public aux horaires indiqués en marge (au recto). L'ouverture et la fermeture sont faites par une serrure sécurisée. Merci de ne pas forcer ou d'endommager le système.



Sécurité :

En période de fin d'année, une augmentation des cambriolages a été observée : soyez attentifs et prévenez vos voisins de vos absences.



5 règles d'or : - Je n'ouvre pas ma porte à des inconnus.

- Je ferme toujours ma porte à clé.

- Je ne détiens pas d'importantes sommes d'argent en liquide.

- Je range mes clés de voiture et mes papiers importants dans un lieu sûr

—> **au moindre doute , je compose le 17 pour alerter la gendarmerie**

Que ce soit dans un cadre professionnel ou personnel, l'utilisation des outils numériques ne cesse de croître. Les cybercriminels ont donc l'opportunité de développer leurs attaques. Rendez vous sur le site du gouvernement pour assurer au mieux votre protection : cybermalveillance.gouv.fr



Santé :

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et contre la Covid-19 a débuté afin de protéger les personnes à risque de formes graves. (personnes âgées de 65 ans et plus, personnes souffrant de maladies chroniques, femmes enceintes, personnes souffrant d'obésité, personnes séjournant dans un établissement médicosocial).



L'état met en place un recensement des personnes à haut risque vital (personne sous respirateur, enfant bénéficiant d'une nutrition parentérale) en cas de coupure de courant électrique. Le document CERFA_10402-02 est à remplir conjointement avec votre médecin et à adresser à votre assurance maladie